



OFFRE DE BIENVENUE «fin d'année» SOUS CONDITIONS¹ PER OBJECTIF RETRAITE by Epargnissimo

Offre valable du 01/11/2021 au 31/12/2021

Offre valable pour une première adhésion ou un transfert, en gestion libre ou en gestion pilotée, au Plan d'Épargne Retraite Individuel PER OBJECTIF RETRAITE² by Epargnissimo, par une personne majeure, avec un versement initial net de 1 000€ minimum, investi à 50% minimum en unités de compte, qui présentent un risque de perte en capital. Ces 150€ seront versés sur le compte courant du titulaire, sous un délai de 3 mois

à compter de la date de validation de l'adhésion ou du transfert.

L'organisme assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

150€ offerts
SOUS CONDITIONS¹

Document commercial dépourvu de valeur contractuelle.

Valable en 1ère adhésion ou transfert, en gestion libre ou pilotée, au Plan d'Épargne Retraite Individuel PER OBJECTIF RETRAITE².

Je soussigné(e) souhaite bénéficier des 150€ offerts sous conditions¹ pour une première adhésion ou un transfert, en gestion libre ou en gestion pilotée, au Plan d'Épargne Retraite Individuel PER OBJECTIF RETRAITE², avec un versement initial net de 1 000€ minimum, investi à 50% minimum en unités de compte, qui présentent un risque de perte en capital.

Je reconnais avoir été informé que la prime de 150€ sera versée sur mon compte courant, sous un délai de 3 mois, à compter de la validation de l'adhésion ou du transfert.

L'organisme assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

Fait à, Le

Signature

¹ 150 euros offerts. Offre valable pour une première adhésion ou un transfert, en gestion libre ou en gestion pilotée, d'un montant minimum de 1 000 € investi à 50% minimum en unités de compte. Versement fait par une personne majeure, sur le Plan d'Épargne Retraite Individuel PER OBJECTIF RETRAITE², reçue entre le 01 novembre 2021 et le 31 décembre 2021 (date de réception de la demande d'adhésion complète faisant foi) accompagnée du coupon de l'offre, sous réserve d'acceptation par Epargnissimo. La prime de 150€ sera versée sur le compte courant du titulaire, sous un délai de 3 mois, à compter de la validation de l'adhésion ou du transfert.

L'organisme assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

² Le PER Objectif Retraite est un Plan d'Épargne Retraite Individuel, contrat d'assurance collectif à adhésion individuelle et facultative, libellé en euros et en unités de compte, dont l'exécution est liée à la cessation d'activité professionnelle. Ce contrat est commercialisé par Epargnissimo et assuré par : APICIL Epargne : Entreprise régie par le Code des Assurances, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 186 299 360 euros dont le siège social est situé 38 rue François Peissel – 69300 Caluire et Cuire enregistrée au RCS de Lyon sous le numéro 440 839 942.

EPARGNISSIMO, société à responsabilité limitée, RCS TOULOUSE SIREN : 509 041 489. Siège Social : 9 rue Alsace Lorraine, 31000 Toulouse. EPARGNISSIMO est enregistré à l'ORIAS sous le numéro : 09 049 292. www.epargnissimo.fr

Document à caractère publicitaire dépourvu de valeur contractuelle